
POINT 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR :

**Mise en œuvre des décisions des dirigeants du Forum des îles du Pacifique
et des dirigeants des PÉID**

Objet du document

1. Faire un rapport sur la mise en place du Forum des îles du Pacifique et des décisions des dirigeants des PEI du 49^e Forum des îles du Pacifique par le Secrétariat.

Contexte

2. Le 49^e Forum des îles du Pacifique, présidé par l'Honorable Baron Waqa, président de la République du Nauru, s'est tenu du 3 au 5 septembre 2018 à Nauru.
3. Le Secrétariat a mis en œuvre les décisions pertinentes du 49^e Forum des îles du Pacifique, sous la direction du Forum des îles du Pacifique et des dirigeants des PÉID. Une mise à jour figure à l'Annexe I : Informations sur l'état d'avancement de l'application par le CORP des décisions des dirigeants du Forum¹ et Annexe II : Aide du CORP aux petits États insulaires (PÉI) pour le PROE en 2018-2019.
4. Le 50^e Forum des îles du Pacifique, nouvellement présidé par l'Honorable Enele Sosene Sopoaga, Premier ministre de la République du Nauru, se tiendra du 12 au 16 août 2019 à Nauru. Le directeur général du PROE, qui participera au Forum, présentera un compte rendu oral à la Conférence du PROE.

Actions du PROE pour la mise en œuvre des décisions du Forum des îles du Pacifique et des dirigeants des PEI

5. Les actions prises par le PROE pour mettre en œuvre les décisions du Forum des îles du Pacifique et des dirigeants des PEI de 2018 sont présentées plus en détail dans les points de l'ordre du jour de la Conférence du PROE, et sont intégrées au plan de travail du PROE. Certains points clés sont présentés ci-dessous.

Priorité 1 – Lutter contre le changement climatique et renforcer la résilience aux catastrophes

6. Le Secrétariat a encadré l'assistance apportée par One CROP Plus pour préparer les négociations et les communications de la CCNUCC pour la COP24, avant, pendant et après Katowice, en Pologne. Les préparations de la COP25 à Santiago, au Chili sont en cours, sous le leadership du PROE qui encadre l'équipe One CORP Plus, notamment au niveau du plan de communication et de plaidoyer (« Pacific Voyage to COP25 »).

¹ Un rapport présentant l'avancement du CORP, par rapport aux priorités, aux objectifs et aux résultats fixés par les chefs et les présidents du Conseil de gouvernance du CORP dans le programme de travail stratégique du CORP 2019.

7. Dans le cadre de l'équipe One CORP Plus, le PROE a fourni un appui technique et pour la communication à la réunion des représentants exécutifs organisée à Suva, aux Fidji, au mois de mai précédant la troisième réunion du partenariat océanien pour l'action climatique. Les réunions ont permis d'examiner les résultats de la COP24, d'obtenir des contributions de haut niveau au CAPP 3 et la réunion du Secrétaire général des Nations Unies avec les dirigeants océaniques à Suva en amont du sommet des Nations Unies sur le climat, prévu en septembre.
8. Le PROE est actuellement le représentant du CORP pour le Cadre océanien pour un développement résilient dans la taskforce du Pacifique et, fait par ailleurs partie de l'unité d'appui, auxquels le programme en faveur de la résilience au changement climatique et l'équipe de communication fournissent un appui technique permanent. Le PROE a participé à diverses réunions par visioconférence pour soutenir la mise en œuvre du FRDP au travers de la taskforce et apporter l'aide technique nécessaire à l'unité d'appui. Un coordinateur FRDP à temps plein basé au PROE est en cours de recrutement. Ce poste sera financé par l'Union européenne.
9. Le PROE a été impliqué dans la première réunion sur la résilience océanique, organisée à l'USP du 1er au 3 mai 2019, et qui avait pour thème « L'avenir des jeunes dans un Pacifique résilient ». Le PROE a dirigé le thème Développement à faible émission de carbone en incluant l'humoriste et animateur Tofiga Fepulea'i en tant qu'animateur/modérateur afin d'attirer des habitants insulaires océaniques qui ne sont pas actifs dans le changement climatique ou dans les communautés de résilience dans la conversation, avec une touche d'humour et plus facilement accessible aux défis que pose le changement climatique dans la région.
10. À la suite de la décision prise en 2017 par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, le Forum de réunion des ministres de l'Économie a chargé le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique de développer un mécanisme d'assurance des îles du Pacifique contre le changement climatique (PICCIF), une initiative lancée par Tuvalu. Le FEMM de 2019 a salué le PROE en tant qu'agence principale du CORP pour cette initiative et a noté que le PROE disposait de financements de réserve pour poursuivre cette initiative. Le FEMM a également noté que le PNUE était convenu d'être partenaire de cette initiative, et que des consultations s'étaient tenues en juin 2019 à Bonn à cette fin. Un petit groupe d'experts se rassemblera au PROE afin de valider le plan de travail du projet une fois les fonds obtenus.
11. En sa qualité d'entité de mise en œuvre régionale agréée, le PROE a hébergé et organisé l'atelier des autorités nationales désignées pour les membres insulaires océaniques, du 18 au 20 mars. L'atelier vise à aider les autorités nationales désignées du Pacifique et à nouer des contacts avec les différentes organisations partenaires régionales et internationales, notamment le Secrétariat du Fonds vert pour le climat. Dans l'organisation de l'atelier, le PROE a prévu du temps pour permettre au Secrétariat des îles du Pacifique de rencontrer les membres PÉI et de discuter des priorités mutuelles pour une proposition au FVC. Entre temps, le PIFS a alloué des fonds supplémentaires afin de garantir une meilleure représentation des membres insulaires océaniques.

Priorité 2 – S’assurer de la durabilité et la viabilité à long terme des ressources halieutiques de la région

12. Le PROE a participé à la réunion ministérielle régionale spéciale sur les pêcheries, et contribué à la présentation d’un document de travail conjointement avec le CORP sur le changement climatique et a présenté un document de travail du PROE sur l’importance des problèmes environnementaux qui ne sont pas causés par le climat et ont un impact sur la gestion des pêcheries intitulé « Questions environnementales émergentes et critiques - Perspective du PROE ». La réunion ministérielle régionale spéciale sur les pêcheries fut une occasion importante pour le PROE de participer à une approche intégrée du CORP de la gestion des pêcheries régionales.
13. Le PROE continuera de soutenir la durabilité et la viabilité à long terme des ressources halieutiques de la région grâce au programme marin Pacifique-Union européenne du FED-11 (PEUMP), en collaboration avec les agences du CORP, la CPS, la FFA et l’UPS. Le PROE mettra l’accent sur la composante capture accessoire et sur la gestion intégrée des écosystèmes (BIEM), estimée à 6,6 millions EUR. Ce programme sera intégré à l’échelle régionale puis nationale pour ce qui concerne le volet de la gestion et la conservation de la capture accessoire et aux Fidji, au Vanuatu et dans les îles Salomon en ce qui concerne le volet de la gestion intégrée des écosystèmes côtiers. Le gestionnaire de projet a été nommé en 2019 et se situe aux Fidji.

Priorité 3 – Renforcer la coopération régionale en matière de sécurité

14. Le PROE continuera à soutenir la Déclaration de Boe, prenant acte de l’élargissement de son concept de sécurité qui inclut la priorisation de la sécurité environnementale et la coopération régionale pour le renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique.

Priorité 4 – Garantir la gestion, l’exploitation et la conservation durables des océans

15. Le PROE est un fer de lance de l’élimination des déchets marins par le biais de la mise en œuvre du plan d’action océanien pour les déchets marins. Laide comprenait notamment :
 - a. Les Membres du Forum des îles du Pacifique ont reçu un appui dans les discussions menées à l’échelle mondiale en vue de développer un instrument juridiquement contraignant pour éliminer la pollution plastique, ce qui a résulté en une résolution lors de la 4^e Session de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement à Nairobi (<http://web.unep.org/environmentassembly/ministerial-declaration-resolutions-and-decisions-unea-4>)
 - b. Assistance technique fournie au Samoa pour la mise en œuvre de la législation visant à interdire l’utilisation des sacs à usage unique et pailles en plastique.
 - c. Évènement Pacific Plasticity organisé en mars à Suva, dans les Fidji, par le PROE et Ocean Recovery Alliance.
 - d. Rendre les Samoa Pacific Games de 2019 plus verts, en partenariat avec le gouvernement du Samoa, par le biais du ministère des Ressources et de l’Environnement national (MNRE).
 - e. Le projet sur les déchets dans l’océan Pacifique, financé par le gouvernement australien, continuera de soutenir la mise en œuvre d’actions dans le cadre du plan d’action et appuiera la coordination des nombreuses activités qui sont entreprises par divers acteurs dans la région.

16. Le PROE s'associe au soutien apporté par l'OPOC en faveur du plaidoyer et du dialogue pour un nouvel Accord de mise en œuvre sur la conservation et l'exploitation durable de la diversité biologique marine présente dans les aires situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ). Les experts du PROE ont soutenu les délégations du Pacifique insulaire et ont participé aux différentes réunions préparatoires en fournissant des conseils juridiques et techniques via l'OPOC.

Priorité 5 – Promouvoir le développement durable en réalisant la feuille de route océanique pour le développement durable

17. Le PROE a fourni une contribution technique pour la préparation du premier rapport quadriennal du Pacifique sur le développement durable, qui a été coordonnée par le PIFS. L'apport du PROE portait principalement sur le changement climatique, la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, les océans et la biodiversité marine et terrestre.
18. Les données limitées sur l'environnement ont été identifiées comme l'une des principales lacunes pour la préparation du rapport. Il s'agit de l'un des problèmes majeurs traités dans le cadre du **projet INFORM**, grâce à la mise sur pied de portails de données tant à l'échelle régionale que nationale.
19. Le PROE est représenté par la division Surveillance et gouvernance environnementales dans le groupe de travail sur le développement durable (GTDD) du CORP. Le GTDD du CORP fournit des avis techniques aux dirigeants du CORP. Les modifications du mandat et de la composition du GTDD doivent être discutées plus avant par les dirigeants du CORP.
20. Le PROE a contribué et émis des commentaires sur le document du PIFS au Forum de la réunion des ministres de l'Économie (FEMM). Le document présentait les avancées dans la mise en œuvre de la feuille de route du Pacifique pour le développement durable.
21. Un comité de pilotage océanique sur le développement durable, qui comprend des représentants de haut niveau issus des États membres, du CORP, de l'ONU, des partenaires de développement et d'acteurs non étatiques, est en cours de constitution. Ce comité remplace la taskforce du Pacifique sur les ODD et sera chargé d'orienter la mise en œuvre et d'assurer le suivi de la feuille de route.

Priorité 7 – Renforcer les arrangements pour le régionalisme

22. La 28^e Conférence du PROE a approuvé la nouvelle charte du CORP en 2017. Le PROE collabore activement avec le CORP et assure le suivi des questions qui lui ont été assignées par la direction du CORP. En 2018, le PROE a participé à la première réunion annuelle des chefs du CORP et des présidents du conseil de gouvernance et participera à la deuxième réunion qui se tiendra en octobre 2019.

Recommandation

23. La Conférence est invitée à :
 1. **prendre acte des actions menées par le Secrétariat dans le but de mettre en place les décisions pertinentes** prises par le Forum des îles du Pacifique et les dirigeants des PEI lors du 49^e Forum des îles du Pacifique en 2018 ; et
 2. **prendre acte du compte rendu oral du directeur général concernant** le 50^e Forum des îles du Pacifique de 2019.